



Édition du 16
octobre 2020

[Si vous ne visualisez pas ce courriel correctement, cliquez ici.](#)

Chers Châtillonnaises, Chères Châtillonnais,

Nous avons le plaisir de vous communiquer la lettre d'information de la semaine.
Bonne lecture.

Installation du CCAS



Le CCAS a été installé le 13 octobre 2020. Il est composé des membres suivants :

Collège des élus municipaux :

Mme Catherine BOTTERON, Maire et Présidente du CCAS

Mme Marie-Christine BERTRAND, élue Vice-Présidente à l'unanimité

M. Fabien PELLETIER

Mme Séverine PUTOT

M. Pierre MONTRICHARD

Mme Yasmina CATTIN, suppléante

Collège de personnalités :

M. Jean-Paul BONNEVILLE pour l'insertion et la lutte contre les exclusions

Mme Solange CHAILLOT pour les retraités et personnes âgées

Mme Corinne BISE pour les personnes en situation de handicap

Mme Sonia DESGUILLES pour les familles (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales du Doubs)

Noël des anciens

En raison des mesures restrictives liées au COVID 19 et en concertation avec Tallenay, il n'y aura pas de repas de fin d'année pour les anciens.

Le CCAS propose aux séniors âgés de 73 ans et +, un colis de fin d'année. Pour en bénéficier, ceux-ci sont invités à renvoyer en mairie le coupon reçu via le bulletin

« Châtillon proche de vous », ou à contacter la mairie au 03 81 58 86 55. Le délai de réponse est fixé au 30 octobre.

Accueil de loisirs, vacances de la Toussaint

L'AFL propose un accueil de loisirs durant les 2 semaines de vacances scolaires du 19 au 30 octobre. Au programme, citrouilles, monstres, bonbons et autres surprises ! [Retrouvez le détail ici](#)



Ouverture médiathèque

Durant les vacances scolaires, la médiathèque sera ouverte les mercredis 21 et 28 octobre de 16h30 à 18h30.

Vigilance

La gendarmerie attire l'attention de chacun et invite à la vigilance.

Nous vous informons que des personnes démarchent actuellement sur la commune de Saône pour vendre des calendriers soi-disant au profit des éboueurs du Grand Besançon et se réclamant de GBM. Il se peut que les personnes interviennent de la même manière sur notre commune.

Il est important de préciser que le Grand Besançon n'organise rien de tel. La Direction de gestion des déchets va rédiger un communiqué.

En cas de doute, composez le 17.


**Seniors,
pour votre sécurité,
ayez les bons réflexes !**

-  • Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  • Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  • Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
-  • Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre maire, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
-  • Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

Bruits

Les occupants de locaux privés d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, il vous est rappelé que l'utilisation des engins bruyants à moteur, thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



Merci d'être vigilants et de veiller à respecter la tranquillité de chacun.

Nouveaux habitants

Inauguration des carrés de Castellione, quartier Roncevaux

La société Carré de l'Est représentée par M ORUS-CATALAN et de nombreux personnels des carrés de l'Est et Grand Besançon Habitat, représenté par M HUGUES, ont convié les nouveaux résidents à une soirée d'inauguration.

La municipalité était représentée par le Maire, Catherine Botteron et l'adjointe au patrimoine Agathe Henriët.

Ce nouveau quartier rassemble majoritairement des jeunes gens qui ont su créer une ambiance sympathique et conviviale.

Les carrés du Champs sous les Plantes

D'ici la fin de l'année, les attributions des logements seront effectuées et les carrés prendront vie.

*Bonne semaine à tous !
Le maire et l'équipe communication.*

En attendant la prochaine lettre d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune : www.chatillon-le-duc.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courriel d'information, vous pouvez vous désabonner en répondant à ce mail.